



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 11 AVRIL 2023

Présents : M. Maillet - M. Lacour - Mme Cyprien

Absents excusés : M. Moukrim - M. N'Diaye - M. Valorz - M. Lutz

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



AMENDE

Pour donner suite à une erreur administrative du 04/04/23, l'amende pour non-retour de trophée à la première date butoir qui était le 31/03/2023 est de 50€. Les clubs concernés sont :

- FC St Leu 95 (U14 CVO)
- Neuville sur Oise AS (+45 CVO)
- Cormeillais ACS (+55 CVO)
- Ermont AS (Fava CVO)
- FC St Leu 95 (Seniors Lestruhaut Comité)
- Marcouville City CP (Futsal Comité)

NON-RETOUR DES TROPHEES

+45 ANS CVO
NEUVILLE SUR OISE AS

FAVA CVO
ERMONT AS

FUTSAL COMITE
MARCOUVILLE CITY GP3

Nous vous informons que la seconde date butoir est le 17/04/2023 passée cette date une amende de 160€ vous sera imputée



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U14 – CHALLENGE LEFEBVRE





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U16





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – CDM





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – ANCIENS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U15F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – U18F





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +45 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – +55 ANS





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – SENIORS CHALLENGE ANDRÉ COUTELIER





COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – FUTSAL





COUPE DU COMITÉ – U14





COUPE DU COMITÉ – U16





COUPE DU COMITÉ – ANCIENS





COUPE DU COMITÉ – SENIORS – CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT





COUPE DU COMITÉ – FUTSAL





COURRIERS

GONESSE RC

Footclubs 04 avril 2023

CVO +45 ANS

GONESSE RC – ECOUEN FC

Changement de date et d'horaire :

Cette rencontre se jouera le 21/05/2023 à 9h30.

Accord des deux clubs.

AS ERAGNY FC

Footclubs du 06/04/2023

CVO U18F

AS ERAGNY FC 1/ CERGY PONTOISE FC 1

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 20h00.

Accord des deux clubs.

Accord de la commission

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien